

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

Maison des jeunes

2026 - 2027



Madame, Monsieur, Cher parent,

édito

Les inscriptions à la Maison des Jeunes débuteront en **septembre 2026 pour l'année scolaire (sept.2026 / août 2027) sur le portail famille.**

Le Portail Famille est un espace en ligne destiné aux familles.

Il est mis en place afin de faciliter votre accès à l'information et de simplifier vos démarches administratives auprès des structures et services éducatifs de la ville.

Vous pouvez vous connecter au Portail Familles :

> à partir du lien suivant

<https://toulouges66.portail-familles.app/>
ou **flashez le QR CODE**

ATTENTION : Pensez à vérifier vos SPAM lors des premières connexions.

> Vous trouverez le sur la page d'accueil les programmes des activités de la structure ainsi que les modalités de réservations



INSCRIPTIONS - RÉALISATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

ATTENTION : le dossier doit être complet **ET** complété pour permettre la fréquentation ou la réservation aux activités.

1) PROCÉDURE PORTAIL FAMILLE :

> Pour les familles qui possèdent un **espace personnel portail famille :**

Vous pouvez instruire votre dossier sur votre espace personnel (compléter, modifier, supprimer les informations dans les rubriques « mon profil », « mon foyer », « mes enfants ») et rajouter les pièces justificatives demandées (certaines pièces complémentaires sont valables plusieurs années), vous pouvez rajouter uniquement les pièces expirées.

> Pour les **nouveaux arrivants :**

Vous devrez créer votre compte sur **<https://toulouges66.portail-familles.app/>**
Vous recevrez un mail de confirmation pour la création de votre compte. Lorsque vos informations seront validées par mail par les services administratifs (pièces complémentaires incluses), vous pourrez procéder aux réservations via votre compte.

PENSEZ À CLIQUER SUR « VALIDER » pour toute modification ou rajout afin que les nouvelles informations adm ou réservations soient prises en compte

ATTENTION : Pensez à vérifier vos SPAM lors des premières connexions.

2) APRÈS VALIDATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF :

> La cotisation annuelle **finalise l'inscription** à la Maison des Jeunes.

Le règlement intérieur est à télécharger sur la page d'accueil du portail famille (à partir du 29 juillet 2026) ou à consulter auprès du service.

PÉRIODES D'INSCRIPTIONS ET DE RÉSERVATIONS

> Les inscriptions sont ouvertes **tout au long de l'année scolaire** à compter de septembre 2026.

> **Les périodes de réservation aux activités** des vacances scolaires seront précisées sur les plannings d'activités.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

> Toutes demandes administratives (portail famille, modifications...) :

Veuillez contacter le secrétariat du pôle ENFANCE/JEUNESSE :

04 68 85 23 51 / 06 27 38 49 59 – secretariat.enfancejeunesse@toulouges.fr

> Inscriptions, réservations et facturation de l'ESPACE JEUNES :

Veuillez contacter la Maison des Jeunes – parc de Clairfont :

04 11 64 22 94 / 06 30 65 50 14 – espace.jeunes@toulouges.fr

